

Permanence des élus - du 20 au 28 décembre

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité troyenne assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

o Lundi 20 décembre, de 15h à 16h30

Karine DUTREUX, *Conseillère Municipale*

Espace Sénardes, place de l'âne Patoche

o Mercredi 22 décembre, de 14h30 à 16h30

Christian DUPATY, *Conseiller Municipal*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Jeudi 23 décembre, de 16h30 à 17h30

Karima OUADAH, *Conseillère Municipale*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Lundi 27 décembre, de 10h à 11h30

Rachida BOUDADI, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

o Mercredi 28 décembre, de 17h à 18h

Jean-Charles MARASSE, *Conseiller Municipal*

Espace de la Porte Saint Jacques, 2 place de Soëst

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

relations.presse@troyes-cm.fr